

QUESTION ÉCRITE E-3325/09
posée par Erika Mann (PSE)
à la Commission

Objet: Obtenir une meilleure représentation des femmes dans la gestion, sur le lieu de travail, dans la recherche et dans les fonctions politiques

À la lumière de la Journée internationale de la femme du 8 mars 2009 et des prochaines élections européennes, de nombreuses discussions ont lieu sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier au travail. Selon une analyse sociodémographique publiée récemment par l'unité «Suivi de l'opinion publique» de la Commission, dans les 27 États membres de l'UE, le taux d'emploi des femmes est en moyenne de 14 % inférieur à celui des hommes. En dépit d'initiatives telles que la campagne d'information sur l'égalité salariale lancée le 3 mars 2009, l'écart de rémunération s'est aggravé et se chiffre à environ 17 % dans l'UE.

Les femmes représentent en moyenne 25 % des députés nationaux et 31 % des députés européens. Seuls 11 % des postes de cadre supérieur dans les grandes entreprises sont détenus par des femmes. Il faut garantir la représentation égale des femmes dans les institutions (à tous les postes) pour parvenir à une Union européenne véritablement démocratique. À l'heure actuelle, les partis politiques font toujours office de «portiers» et doivent nommer davantage de candidats féminins afin d'obtenir un pourcentage accru de femmes élues.

Les femmes représentent 52 % de la population de l'UE. Il est inacceptable que ce ne soit pas reflété dans le nombre de femmes occupant de hautes positions politiques clés.

1. Que fait la Commission à l'approche des élections européennes et de la reformation de la Commission pour promouvoir l'égalité de représentation dans les institutions communautaires, les gouvernements des États membres et les services diplomatiques nationaux et européens?
2. La Commission peut-elle fournir des données récentes donnant un aperçu complet du nombre de femmes occupant des postes de haut niveau au sein des structures institutionnelles (y compris les services diplomatiques nationaux et européens) et administratives de l'Union européenne?